



Un quart des personnes nées aux Antilles vit dans l'hexagone

En mars 1999, 357 000 natifs des DOM-TOM habitaient en métropole. Sur quatre personnes nées aux Antilles, une vit de l'autre côté de l'Océan. Parmi ces migrants, les Martiniquais ont été les plus nombreux jusqu'en 1990. Ils cèdent aujourd'hui la prééminence aux Guadeloupéens. L'Île-de-France reste la région privilégiée.

En mars 1999, 357 000 natifs des DOM-TOM habitaient en métropole. En moins de cinquante ans, ce nombre a été multiplié par 15. À l'échelle des départements d'origine, cette immigration est impressionnante par son ampleur : près d'une personne sur quatre née aux Antilles réside en métropole.

Cependant, l'hexagone attire nettement moins ces migrants d'outre-mer que par le passé. Le nombre de natifs des DOM-TOM a progressé de seulement 5 % dans les années 90, contre 20 % dans les années 80.

L'immigration martiniquaise, la plus précoce et longtemps la plus importante, connaît les changements les plus significatifs. Pour la première fois depuis 1954, ses effectifs diminuent (-4 %). Pour eux, qui avaient les premiers quitté en nombre leur département, il ne s'agit plus seulement d'un ralentissement mais bien d'une inversion de dynamique migra-

toire : ces dix dernières années, les nouvelles installations n'ont pas compensé la baisse des effectifs de métropole, résultant des départs et décès sur place. Conséquence directe de cette mutation, parmi les natifs de l'outre-mer installés en métropole, les Martiniquais cèdent la prééminence aux Guadeloupéens. L'immigration guadeloupéenne est elle aussi en recul, mais moins nettement.

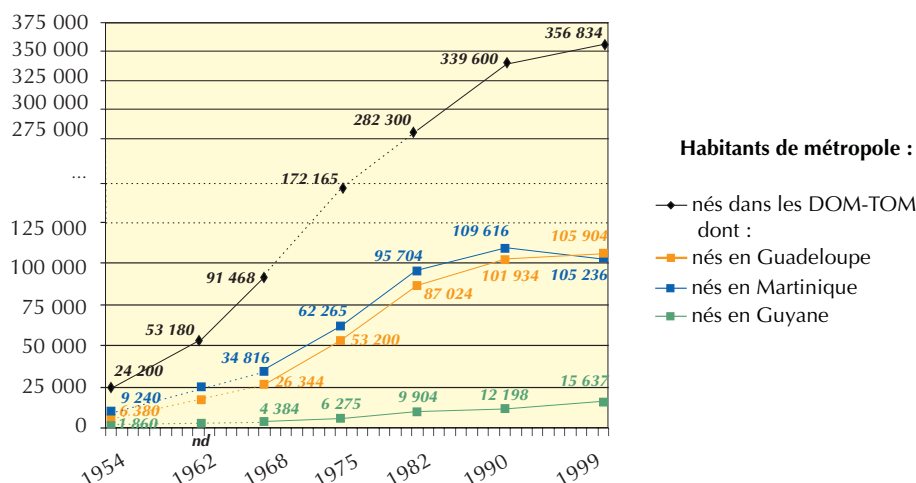
Un tassement rapide de l'immigration réunionnaise

Après la Guadeloupe et la Martinique, la Réunion est le DOM le plus représenté dans la population métropolitaine. Les natifs de la Réunion se sont installés en métropole plus récemment. Leur nombre avait beaucoup progressé dans les décennies précédentes : +116 % entre 1975 et 1982 et encore +22 % dans les années 80. Entre 1990 et 1999, cette crois-



Population

Les Guadeloupéens rattrapent les Martiniquais en métropole



Source : Recensements de la population, Insee

sance s'est nettement ralentie et elle est aujourd'hui plus faible que celle des Guadeloupéens (2 % contre 4 %). L'immigration réunionnaise s'est ainsi rapidement tassée. Ce résultat est d'autant plus significatif que, ces dernières années, les incitations à la mobilité vers la métropole, émanant autant de l'État que des collectivités locales, ont été plus vives dans ce département que dans aucun autre.

La quasi stabilité du nombre des natifs de ces trois îles vivant en métropole s'explique par deux phénomènes. D'une part, il est indéniable que les difficultés croissantes du marché du travail mé-

tropolitain ont fortement découragé les jeunes des DOM d'y tenter leur chance. De plus, comme les métropolitains, ils ont aussi très souvent retardé leur entrée dans la vie active en prolongeant leur scolarité ou en demeurant plus longtemps à la charge de leurs parents. D'autre part, les « anciens » migrants, arrivés en métropole au début des années soixante, rentrent au pays. Ce sont les premiers « retours-retraites ». Ils préfigurent un mouvement de plus grande ampleur dans un proche avenir.

Si les trois îles, Guadeloupe, Martinique et Réunion, fournissent toujours l'essentiel (86 %) des natifs des DOM-TOM de métropole,

leur part dans ce total a diminué de plus de six points depuis 1982. Outre l'inflexion, voire le renversement, des dynamiques migratoires antillaises et réunionnaises, ce recul s'explique aussi par une croissance des natifs de Guyane (+28 %) et surtout des TOM (+51 %).

Plus de la moitié en Île-de-France

L'Île-de-France est de très loin la première région d'implantation des natifs des DOM-TOM vivant en métropole : plus de 54 % d'entre eux y avaient établi leur résidence en 1999. Pour les autres, leur résidence provinciale est plus diffuse. Les régions les plus prisées sont Provence-Alpes-Côte d'Azur (7 %), Rhône-Alpes (6 %), Centre, Languedoc-Roussillon et Bretagne (3 % chacune).

Si ce classement ne change pas d'un recensement à l'autre, l'Île-de-France perd cependant au fil des ans une part de sa forte attractivité. En 1982, elle en accueillait plus de 60 %, et encore 59 % en 1990.

Ce recul est dû d'abord à une orientation plus marquée vers la province des migrants les plus récents : seuls 43 % de ceux arrivés entre 1990 et 1999 ont choisi de s'installer en région parisienne. Les premiers responsables en sont les Réunionnais qui traditionnellement s'y installent peu, mais aussi l'ensemble des ressortissants des TOM, qui privilégient toujours la province. À cela s'ajoute probablement une relative désaffection à l'égard de la « région capitale » de ceux qui y étaient préalablement installés. Leurs départs apparaissent plus importants que par le passé : les uns pour retour-

Une gestion institutionnelle des migrations de travail

Du début des années 60 jusqu'au milieu de la décennie suivante, l'État prend une part prépondérante dans le développement de l'émigration de masse des DOM vers la métropole. Cette prise en charge institutionnelle s'opère à travers le Bumidom (bureau pour le Développement des migrations intéressant les départements d'outre-mer) et l'armée qui contribuent à une vive accélération des départs dès 1962, puis surtout entre 1968 et 1975.



ner dans leur DOM d'origine (30 600), les autres pour s'établir en province (9 300). Au total, entre 1990 et 1999, l'Île-de-France a vu partir plus de natifs des DOM-TOM qu'elle n'en a accueillis (- 7 000 personnes).

Une présence antillaise très forte en Île-de-France

En Île-de-France, les réalités de l'immigration des DOM-TOM sont avant tout antillaises. Les Guadeloupéens et les Martiniquais forment en effet plus des trois quarts des natifs des DOM-TOM qui y résident. La région regroupe au total sept Antillais sur dix installés en métropole, contre trois Réunionnais sur dix.

Cette concentration francilienne des Antillais s'explique pour l'essentiel par la gestion institutionnelle dont a fait l'objet leur migration de travail (cf encadré). Les Antillais ont ainsi moins choisi leur région d'implantation qu'ils ne se sont pliés à cette gestion. Elle a visé prioritairement à répondre aux besoins en personnel

des administrations publiques et des services de santé de la région, à une époque où ces secteurs souffraient de fortes pénuries dans les postes d'exécution. Ces déterminants économiques expliquent, tout à la fois, la plus forte concentration des Antillais dans ces secteurs d'activité (90 % des actifs antillais d'Île-de-France y travaillent, contre 85 % pour l'ensemble des actifs des DOM-TOM de métropole), leur taux d'activité plus élevé (82 % contre 73 %), leur part plus importante dans les emplois publics ou assimilés (53 % contre 47 %) et, en conséquence, leur moindre vulnérabilité au chômage (11 % contre 15 %).

À la gestion institutionnelle de leur emploi a correspondu une gestion tout aussi institutionnelle de leur habitat. Tout comme leur localisation régionale, leurs implantations plus directement résidentielles ne sont pas neutres et n'ont pas été laissées à leur seule initiative. Là encore, les employeurs publics (administrations ou entreprises) ont certainement joué un rôle déterminant par le biais des politiques d'attribution

du logement social. Plus d'un ménage antillais sur deux en Île-de-France est logé en HLM contre un quart pour l'ensemble des Franciliens et les natifs des TOM.

Une population jeune mais néanmoins vieillissante

L'âge des natifs des DOM-TOM vivant en Île-de-France est caractéristique des migrations de travail : des enfants de moins de 15 ans peu nombreux et une concentration des effectifs dans les âges de pleine activité. Cette répartition est très différente de celle des Franciliens : la proportion d'enfants de moins de 15 ans est de trois à quatre fois plus importante pour les Franciliens et celle des plus de 65 ans de deux à trois fois.

Le ralentissement des arrivées nouvelles, l'arrivée à un âge plus avancé de ceux qui tentent aujourd'hui l'aventure de la métropole, la moindre attractivité de l'Île-de-France ont pour incidence directe de contribuer au

Pour comprendre ces résultats

Ces résultats proviennent de l'exploitation complémentaire du recensement de la population de 1999. Les quatre départements d'outre-mer (DOM) sont la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion. Les territoires d'outre-mer (TOM) désignent ici la Polynésie Française, la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, ainsi que les collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

La population étudiée dans cet article porte sur **les personnes nées dans les DOM-TOM et résidant en métropole au moment du recensement**. Cette notion est différente de celle d'« originaires des DOM-TOM » qui regroupe toutes les personnes nées dans les DOM-TOM et leurs enfants, quel que soit leur lieu de naissance. Les natifs des DOM-TOM qui se sont installés en métropole et en sont repartis ne sont pas compris dans le champ de l'étude.

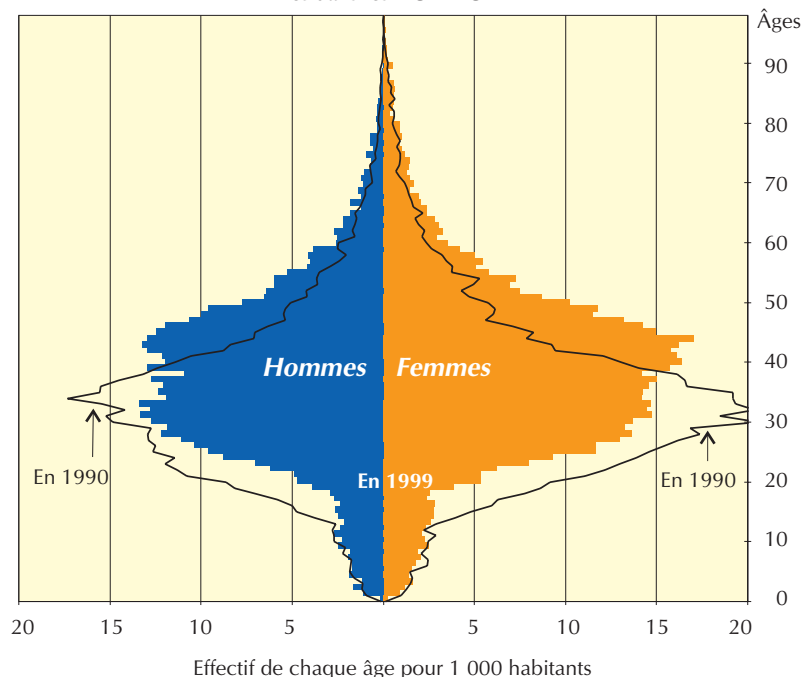
Les recensements donnent une image de la France à un moment donné. Ils permettent donc d'étudier les « stocks » des natifs, mais pas les migrations en flux.

Les actifs sont les personnes exerçant une activité professionnelle, les chômeurs et les militaires du contingent. Le taux de chômage utilisé dans cet article est calculé à partir des données du recensement. Les chômeurs sont les personnes qui se sont déclarées comme telles.



Plus vieux

Pyramides des âges des habitants d'Île-de-France
nés dans les DOM-TOM



Source : Recensements de la population 1990 et 1999, Insee.

vieillesse de la population. Ainsi, l'âge moyen des personnes nées dans les DOM-TOM et résidant dans la région passe de 34 à 38 ans entre 1990 et 1999. Toutefois, les récentes migrations limitent le vieillissement naturel d'une population qui, en l'absence de migrations mais aussi de décès, aurait 43 ans d'âge moyen en 1999. Le nombre de retraités augmente également : de 8 700 en 1990, il est passé à 14 000 en 1999. Ce constat est évidemment plus marqué pour les Antillais et, plus encore, pour les Martiniquais dont le dynamisme migratoire a été le plus précoce.

Plus actives et plus seules

Peu sollicitées dans les premiers temps de mise en œuvre des politiques publiques d'incitation au départ des DOM vers la métropole, les migrations de femmes se sont accélérées dès le milieu des années soixante, pour augmenter plus vite que celles des hommes. Les femmes représentent aujourd'hui 54 % de la population des DOM-TOM résidant en Île-de-France. Cette mobilité féminine confère d'emblée à cette population un profil très éloigné

de l'image qui a eu longtemps cours pour les migrations étrangères, sous la forme classique du départ d'hommes seuls, rejoints plus ou moins tardivement par leur femme dans le cadre d'un regroupement familial. Seule une minorité des migrantes des DOM-TOM a obéi à ce modèle. La plupart ont été, comme les hommes, pressées au départ par des impératifs économiques.

Il en ressort que leur situation face à l'emploi est spécifique. Avec un taux d'activité de 78 %, elles dépassent les hommes franciliens (68 %). Elles sont également plus souvent actives que leurs consœurs restées outre-mer et que les Franciliennes. Leur vulnérabilité au chômage est en revanche proche de celle des franciliens, près de 12 %.

Les femmes des DOM sont aussi beaucoup plus souvent seules à assumer la charge de leur famille, se trouvant à mi-chemin entre le modèle de leur région de naissance et celui d'Île-de-France. Ainsi, près d'un quart des mères Domiennes d'Île-de-France élèvent leurs enfants seules, contre une Francilienne sur dix, et une Domienne sur trois. Cette situation peut, pour partie, expliquer la plus grande activité des femmes d'outre-mer en métropole.

Claude-Valentin Marie,
directeur du GIP
(Groupe d'études de lutte contre
les discriminations),
Lionel Qualité,
Insee Île-de-France

Pour en savoir plus

Marie Claude-Valentin : « La population des DOM en 1990 »,
Économie et Statistique, n° 248,
novembre 1991.

Marie Claude-Valentin, Signori Sabine : « La population des DOM-TOM vivant en métropole »,
Insee-Première, n° 204,
juin 1992.